

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2005

PRESENTS : MM. BOYER –MERCIER – BRUEZ – CARPENTIER — WIART – LAUDE –CUVILLIER - FOULET

MMes CACHEUX — COQUART – CATTIAUX - BRANCAR T - DEREGNAUCOURT

ABSENTS EXCUSES : MM. THUIN - LEROUGE

### **1°) Ecole Victor HUGO**

#### **a) Création d'une classe supplémentaire**

Le Maire informe l'assemblée que par arrêté en date du 22 février 2005, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a décidé la création d'un poste d'enseignant supplémentaire pour la rentrée 2005-2006.

Des travaux de mises en conformité devront être réalisés impérativement pour la rentrée, dans une ancienne classe (actuellement la bibliothèque) à l'école maternelle car la solution de location temporaire d'une classe modulaire est trop onéreuse.

Des demandes de subventions vont être sollicitées : DGE, Conseil Général (FARDA), réserve parlementaire.

#### **b) Participation financière des communes extérieures**

Le maire expose qu'une participation financière peut être réclamée aux communes de résidence pour des enfants scolarisés à Bourlon suivant les conditions suivantes :

- les deux parents ont une activité professionnelle et la commune de résidence ne possède pas soit une cantine soit une garderie.
- Si un frère ou une sœur est déjà scolarisé à Bourlon
- Si malgré le fonctionnement d'une garderie et d'une cantine et en présence d'une capacité d'accueil suffisante, le Maire de résidence donne son accord à la scolarisation hors de la commune.

Cette question sera revue lors de la prochaine rentrée scolaire.

### **2°) Vote du compte administratif et compte de gestion 2004 :**

#### **A – Commune :**

Le compte administratif 2004 (conforme au compte de gestion dressé par M. le Receveur Municipal) est approuvé et fait ressortir les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 122 654 € 09
- Déficit d'investissement : 45 632 € 56

Soit un excédent de clôture de 77 021 € 53 qu'il faut corriger pour les dépenses engagées non mandatées de 23829 € 77 et par des recettes non encaissées de 11 840 € 16, ce qui fait un excédent net de 65 031 € 92.

#### **B – Service des eaux :**

Le compte administratif 2004 (conforme au compte de gestion dressé par M. le Receveur Municipal) est approuvé et fait ressortir les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 21 479 € 80
- Déficit d'investissement : 3 491 € 43

Soit un excédent de clôture de 17 988 € 37.

### **3°) Divers :**

- Ecole Victor Hugo : vote d'un crédit supplémentaire de 750 € pour l'achat de manuels scolaires et de matériel éducatif.

- Approbation de la demande de M. Le Maire relative à l'emploi du temps de Melle Leroy pour les mois d'avril et de mai au secrétariat de mairie.
- 

Le Maire, Jean-Luc BOYER